



Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires

Capsule de recherche

Le Parlement écossais

Par Rosalie Readman
Novembre 2011

La création du Parlement écossais est le fruit d'une dévolution de pouvoirs du Parlement de Westminster par le gouvernement du Parti travailliste de Tony Blair. Un transfert de compétences à l'institution écossaise en juillet 1999 vient s'ajouter au précédent référendum écossais ayant donné un résultat positif à la création du Parlement (1997) et à une première élection de ses membres en 1999.

Aspects institutionnels

Le Parlement écossais comprend 129 représentants élus par le biais du système proportionnel mixte. Ses principales compétences sont : la santé, l'éducation, le tourisme, l'agriculture, le monde forestier et les pêcheries, les sports, les arts, le logement et le système juridique de niveau local. (Deacon et Sandry, 2007 : 66-85) Alors que l'un des objectifs du Parlement écossais était une distinction du parlement national, celui-ci devint, pour plusieurs spécialistes, une institution profondément inspirée par le style de Westminster. (Mitchell, 2010 : 98-110) L'institution écossaise aura toutefois dessiné ses propres spécificités pratiques et symboliques à travers les années. De plus, en réaction à la crise de confiance envers les institutions, le Parlement écossais aura adopté son propre code de conduite et rendu public l'ensemble des comptes de dépenses des élus. Bruce Crawford, ministre écossais des affaires parlementaires, souligne également la réussite législative d'un gouvernement minoritaire dans l'institution. (Crawford, 2010 : 89-95) Ses différents aspects font néanmoins abstraction d'une réalité témoignée par le professeur James Mitchell. La dévolution écossaise ne devait pas uniquement à l'origine servir au transfert de pouvoirs vers une institution locale. La dévolution avait également pour objectif d'instituer une pratique

parlementaire engendrant la possibilité de faire de la politique différemment. (Mitchell, 2004 : 99) En ce sens, selon l'auteur, les premières années d'évolution du Parlement Écossais ne montrent pas un tableau gagnant. Le système électoral de type multipartite qui avait comme visée d'amener une opération du parlement plus consensuelle laisse toujours aujourd'hui des échanges reposant principalement sur la confrontation. Le travail en comité parlementaire poserait également problème en raison du nombre peu élevé de députés non ministériels disponibles pour siéger sur l'ensemble de la législation en cours. Néanmoins, Mitchell soulève le fait que les efforts à travers les années pour rendre le parlement plus inclusif dans sa représentation auront permis un taux beaucoup plus élevé de femmes élues qu'au Parlement de Westminster.

Parlement et relations citoyennes

Considéré comme phénomène global dans les démocraties occidentales, le déclin du militantisme et du taux de confiance envers les institutions n'aura pas épargné l'Écosse au cours de la dernière décennie. Pour tenter de pallier à ce phénomène, le Parlement écossais tenta d'intégrer à son fonctionnement la nouvelle forme d'engagement civique (davantage concentrée sur des causes spécifiques et la participation à l'intérieur de groupes de pression) par le biais de processus favorisant l'influence directe de la population sur la législation écossaise. (Carman, 2010 : 731-735) Cette promulgation d'une démocratie plus participative aura entre autres été encouragée par les systèmes de pétitions pouvant être déposées par les citoyens ou groupes voulant exprimer leurs avis quant aux sujets spécifiques touchant les compétences du Parlement écossais. Une étude, sur les taux de satisfaction des pétitionnaires, expose qu'ils étaient au début du processus 89.6 % à penser que leurs pétitions seraient traitées équitablement. Ils ne sont que 16, 9 % à se dire satisfaits du traitement reçu à la fin du processus. (Carman, 2010 : 739-740).

Un autre aspect majeur de la relation entre Parlement écossais et population est la nouvelle représentation locale instaurée par l'apparition de nouveaux députés. La politologue Meg Russell identifie des aspects à la fois positifs et négatifs de ce nouveau modèle pour la qualité de représentation des citoyens. D'un côté, la population qui semble peu se préoccuper (dans leurs réquisitions) des champs de compétences, engagés par la dévolution, se retrouve avec un plus large choix d'élus pour subvenir aux demandes et problématiques. Les élus donneront souvent raison à cette pratique en poursuivant eux-mêmes le dossier du citoyen même lorsque celui-ci ne résulte en réalité pas de l'institution politique dont il provient. Dans ce cas, un effet négatif pourra être en contrepartie le manque d'expertise ou de réseautage sur le sujet du dossier traité, ce qui viendrait en finale pénaliser le citoyen. Lorsque les députés du Parlement écossais et de Westminster (Royaume-Uni) ne sont pas originaires du même parti, la tentation peut également être présente pour l'écu de se consacrer plus particulièrement à ses électeurs plutôt qu'à l'ensemble des citoyens dans une vision plus partisane ce qui irait à l'encontre de la fonction de représentation en comté se voulant essentiellement neutre. (Russel, 2005 : 17-19).

Relations interparlementaires

Avec la création du Parlement Écossais il a également été possible d'assister à l'émergence de nouvelles relations entre différents Parlements tant de niveau national (Westminster) que régional (Irlande du Nord, Pays de Galles). Les principales caractéristiques de ce système s'incarnent en plusieurs points critiques selon le spécialiste des relations interparlementaires Gerard W. Horgan. Tout d'abord, l'aspect confidentiel de la plupart des rencontres ne permet pas de rejoindre la mission des différents parlements quant à une proximité avec la population. Horgan fait même référence à la présence d'un déficit démocratique. De plus, malgré les efforts engagés dans le développement des relations interparlementaires, les échanges entre différents paliers de pouvoir du Royaume-Uni restent en grande majorité dominés et influencés par les rencontres des représentants du pouvoir exécutif. Finalement, les relations interparlementaires sont dans l'essentiel caractérisées par l'informalité plutôt que par un calendrier institutionnalisé. Cette forme alternative permettrait aux échanges de sortir des politiques d'actualité et des rencontres ad hoc pour bâtir de façon plus permanente des relations entre les différents parlements. (Horgan, 2006 :130-133).

Partis politiques au Parlement écossais

Quatre principaux partis politiques animent le Parlement écossais. Il s'agit du Parti travailliste écossais, du Parti libéral-démocrate, du Parti national écossais et du Parti conservateur. Les récentes études sur le système de partis amenaient la conclusion d'une similarité à l'ensemble de ceux-ci eux en raison d'une structuration rassemblant à la fois des éléments des partis de masse et des partis de cadre. Plus précisément, le spécialiste Alastair Clark constate une adéquation en termes du ratio peu élevé de membres/électeurs, d'une structure décisionnelle essentiellement verticale et de création de politiques publiques par les dirigeants des partis. À l'inverse, les ressources financières et organisationnelles reposeraient majoritairement sur les membres et non sur un financement public et une professionnalisation de l'organisation. (Clark, 2008 : 45-46). Également, une caractéristique frappante du système de partis écossais serait l'analogie des différents programmes politiques. Il serait donc possible de rattacher ceux-ci à un genre de parti de type « attrape-tout », tentant de plaire à un maximum d'électeurs, plutôt qu'à une tendance plus idéologique. Dans le système des partis écossais, la coalition entre parti travailliste écossais et parti libéral-démocrate aura dominé pour les législatures de 1999 à 2003. Toutefois, un gouvernement minoritaire est formé pour la première fois au Parlement par le Parti national écossais lors des élections de 2007. Son mandat fut renouvelé de façon majoritaire en 2011.

Résumé

Le Parlement écossais est fortement **inspiré du style de Westminster** bien qu'il s'en distingue par plusieurs éléments symboliques en plus du mode de scrutin et d'un code éthique de conduite spécifiquement écossais.

Certains objectifs de la dévolution parlementaire auront été atteints quant à la **personnalisation de pratiques** organisationnelles et symboliques.

L'image de renouveau des pratiques politiques reste toujours **un objectif difficilement atteignable**.

Les relations entre les citoyens et l'institution sont marquées par **la nouvelle représentation** en circonscription et le caractère plus participatif que tente de se donner le Parlement.

Les relations interparlementaires restent aujourd'hui déterminées par **un caractère informel et confidentiel** en plus d'être effacées par les relations entre gouvernements.

Les **similitudes** sont marquantes **chez les principaux partis** politiques du Parlement écossais tant au niveau de l'organisation que dans les programmes plus attrape-tout qu'idéologiques.

Les législatures de 1999 et 2003 sont définies par des **gouvernements de coalition** entre libéraux-démocrates et travaillistes alors que celles de 2007 et de 2001 par des gouvernements du Parti national écossais.

Suggestions de lectures

- ALISTAIR Clark, « Mass, cadre or franchise parties ? Assessing Scotland's local party organizations », *Journal of elections, public opinions and parties*, vol.18, no 1, p.27-51.
- CARMAN Christopher, « The process is the Reality : Perceptions of Procedural fairness and participatory democracy », *Political Studies*, 2010, vol.58 p.731-751.
- CRAWFORD Bruce, «Ten years of devolution», Vol. 63, no.1, 2010, p.89-97.
- DEACON Russel et SANDRY Allan, *Devolution in the United Kingdom*, Edinburgh, Edinburgh university press, 2007, 212 p.
- HORGAN Gerard. W., «Inter-institutional relations in the devolved great Britain : quiet diplomacy», *Regional and federal studies*, vol.14, no 1, p.113-135.
- MITCHELL James et BRADBURY Jonathan, « Devolution : Comparative development and policy roles », *Parliamentary affairs*, vol.57 no.2, 2004, p.329-346.
- MITCHELL James, « The narcissism of small differences : Scotland and Westminster », *Parliamentary Affairs*, Vol. 63, no.1, 2010, p.98-116.
- RUSSELL Meg, " Multilevel politics and constituency representation role : the impact of Devolution in Scotland and Wales, *Paper for ECPR conference*, Budapest, Septembre 2005, 21p.
- WINETROBE Barry K., « Political but not partisan : marketing parliaments and their members », *The journal of legislative studies*, vol.19, no 1, printemps 2003, p.1-13